Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 3 (2005)

Heft: 9: Transports et mobilité urbaine

Artikel: Communiqué de presse : Chemins de Fer du Jura : une page

importante se tourne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqué de presse

Chemins de Fer du Jura: une page importante se tourne



n raison de modifications intervenues dans la réglementation de la caisse de retraite des employés des transports publics, quatre chefs de division, âgés de 60 à 63 ans, ont désiré bénéficier des anciennes dispositions et ont fait valoir leur droit de mise à la retraite anticipée pour le 30 septembre 2005.

Le Conseil d'administration a pris acte de leur démission et les remercie d'ores et déjà de leur précieux engagement et leur longue activité au service de la compagnie. Il s'agit de MM. Otto Tanner (Division des automobiles), Pierre-Alain Kohler (Division de l'exploitation), René Clémençon (Division financière et commerciale) et Yves Cuenin (Division voie et bâtiments), après respectivement 45, 44, 31 et 13 années d'activité.

Afin d'assurer l'avenir de la compagnie dans les meilleures conditions, le Conseil d'administration des CJ a jugé opportun de saisir l'occasion de ces départs pour

mener une réflexion sur la réorganisation des structures de la compagnie. Celle-ci a pour but de répondre aux nouveaux objectifs économiques et stratégiques déterminés par les instances dirigeantes tout en tenant compte des défis et des impératifs politiques liés aux activités des entreprises de transports publics.



